

CACES® GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT (R485)

PUBLIC



TOUTE PERSONNE AMENÉE À CONDUIRE
UN GERBEUR À CONDUCTEUR
ACCOMPAGNANT DANS LE CADRE
DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE.



OBJECTIFS

CONDUIRE LES GERBEURS À CONDUCTEUR
ACCOMPAGNANT EN SÉCURITÉ.

OBTENIR LE CERTIFICAT D'APTITUDE À LA CONDUITE EN
SÉCURITÉ (CACES®) SELON LA RECOMMANDATION R485
DE LA CNAM.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

LA PROPOSITION DE FORMATION EST FAITE DANS LES
DIX JOURS OUVRÉS SUIVANT LA DEMANDE DU CLIENT.

UNE FORMATION PRÉVUE PAR MOIS DE SEPTEMBRE
À JUIN. (PLANNING PRÉVISIONNEL DISPONIBLE SUR DEMANDE
OU VOIR DATES DE FORMATION SUR LE DEVIS).

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

LA FORMATION THÉORIQUE SE FAIT EN SALLE GRÂCE À UN
SUPPORT VIDÉO-PROJETÉ ET DES LIVRETS "STAGIAIRE".

LA FORMATION PRATIQUE CONSISTE À UTILISER LES
GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT EN
CONDITIONS DE TRAVAIL C'EST-À-DIRE SUR DES ACTIVITÉS
PROCHES OU SIMULANT CELLES RENCONTRÉES PAR LES
STAGIAIRES.

CES SÉQUENCES PRATIQUES SONT ENTRECOUPÉES
DE REMÉDIATION PRATIQUES ET/OU THÉORIQUES.

PRÉREQUIS

18 ANS MINIMUM.
SAVOIR LIRE, ÉCRIRE ET COMPTER.
PAS DE CONTRE-INDICATIONS
MÉDICALES.

VALIDATION

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT
D'APTITUDE À LA CONDUITE EN
SÉCURITÉ (CACES®) SELON LA
RECOMMANDATION R485 DE LA
CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE
MALADIE (DATE D'ENREGISTREMENT : 2
MARS 2020) PAR (DATE D'ENREGISTREMENT :
28 NOVEMBRE 2024 - DATE D'ÉCHÉANCE DE
L'ENREGISTREMENT : 28 NOVEMBRE 2029)

#LA CATÉGORIE 1 EST INSCRITE AU RÉPERTOIRE
SPÉCIFIQUE SOUS LE NUMÉRO RS6937

#LA CATÉGORIE 2 EST INSCRITE AU RÉPERTOIRE
SPÉCIFIQUE SOUS LE NUMÉRO RS6938

DÉBOUCHÉS

PRÉPARATEUR DE COMMANDES
MANUTENTIONNAIRE



INSTITUT
NICOLAS
BARRÉ



PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

CONNAISSANCES GÉNÉRALES

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU CONSTRUCTEUR / DE L'EMPLOYEUR (CONFORMITÉ DU MATÉRIEL, NOTICE D'INSTRUCTIONS, FORMATION, AUTORISATION DE CONDUITE, APTITUDE MÉDICALE, VÉRIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES, VÉRIFICATION ET ENTRETIEN DU MATÉRIEL...),

DISPOSITIF CACES® (RÔLE DE L'ASSURANCE MALADIE, RECOMMANDATION...),

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU CONDUCTEUR (DEVOIR D'ALERTE, DROIT DE RETRAIT...),

CONNAISSANCE DES DIFFÉRENTS ACTEURS INTERNES ET EXTERNES EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS CONCERNÉS.

TECHNOLOGIE DES GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

ALIMENTATION EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DES GERBEURS, DIFFÉRENTS TYPES DE BATTERIES,

TERMINOLOGIE ET CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES (HAUTEUR, LEVÉE LIBRE, PORTÉE, CAPACITÉ),

DIFFÉRENTES TECHNOLOGIES DE BATTERIES D'ACCUMULATEURS - INTÉRÊT DES BATTERIES GEL OU LITHIUM POUR LA SÉCURITÉ,

IDENTIFICATION, RÔLE ET PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DES DIFFÉRENTS COMPOSANTS ET MÉCANISMES, NOTAMMENT DE TRANSLATION ET D'ÉLEVATION,

IDENTIFICATION, RÔLE ET PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DES DIFFÉRENTS ORGANES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ - RISQUES LIÉS À LA NEUTRALISATION DE CES DISPOSITIFS,

ÉQUIPEMENTS DE PRÉHENSION DE CHARGES DISPONIBLES POUR LES GERBEURS, LEURS UTILISATIONS POSSIBLES,

PARAMÈTRES DE FONCTIONNEMENT AJUSTABLES PAR UN TECHNICIEN SPÉCIALISÉ EN FONCTION DES CONDITIONS D'UTILISATION (VITESSE MAXIMALE, RAMPES D'ACCÉLÉRATION ET DE FREINAGE...),

INTÉRÊT DE L'OPTION DE MISE À HAUTEUR AUTOMATIQUE DES BRAS DE FOURCHES (SUR CERTAINS MODÈLES).

LES PRINCIPAUX TYPES DE GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT LES CATÉGORIES DE CACES®

CARACTÉRISTIQUES ET SPÉCIFICITÉS DES DIFFÉRENTS TYPES DE CHARIOTS DE MANUTENTION :

- GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT CONCERNÉS PAR LA RECOMMANDATION R.485,
- TRANSPALETTES ET GERBEURS $\leq 1,20$ M CONCERNÉS PAR LA RECOMMANDATION R.366 ET LA RECOMMANDATION RÉGIONALE N°2 DE LA CARSAT CENTRE-OUEST (3CTACA),
- CHARIOTS À CONDUCTEUR PORTÉ CONCERNÉS PAR LA RECOMMANDATION R.489,
- CHARIOTS TOUT-TERRAIN CONCERNÉS PAR LA RECOMMANDATION R.482,
- AUTRES CHARIOTS DE MANUTENTION, CATÉGORIES DE CACES® R.485 POUR LES GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE PHYSIQUE

ÉVALUATION DE LA MASSE ET DE LA POSITION DU CENTRE DE GRAVITÉ DES CHARGES HABITUELLEMENT MANUTENTIONNÉES, SELON LE LIEU ET L'ACTIVITÉ,

CONDITIONS DE STABILITÉ (MOMENTS, RENVERSEMENT, BASCULEMENT...),

STABILITÉ DES GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

CONDITIONS D'ÉQUILIBRE DU CHARIOT,

FACTEURS QUI INFLUENT SUR LA STABILITÉ LATÉRALE (RENVERSEMENT) ET LONGITUDINALE (BASCULEMENT), DURANT LES MANUTENTIONS ET PENDANT LES DÉPLACEMENTS,

LECTURE DE TABLEAUX ET D'ABAQUES DE CHARGE (CHARGE MAXIMALE EN FONCTION DE LA POSITION DU CENTRE DE GRAVITÉ DE LA CHARGE, DE LA HAUTEUR DE LEVAGE...),

POSITIONNEMENT APPROPRIÉ DE LA CHARGE SUR LE PORTE-CHARGE.



INSTITUT
NICOLAS
BARRÉ

RISQUES LIÉS À L'UTILISATION DES GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

PRINCIPAUX RISQUES - ORIGINE(S) ET MOYENS DE PRÉVENTION ASSOCIÉS :

- RENVERSEMENT LATÉRAL DU GERBEUR (DÉVERS, SOL EN MAUVAIS ÉTAT, TRANSLATION CHARGE HAUTE, VITESSE EXCESSIVE EN COURBE...),
- BASCULEMENT DU GERBEUR VERS L'AVANT (PENTE, SURCHARGE, TRANSLATION CHARGE HAUTE...),
- CHUTE DU CHARIOT DEPUIS UN QUAI (PONT DE LIAISON DÉFAILLANT OU MAL POSITIONNÉ, MOUVEMENT DU CAMION...), UN HAYON (SURCHARGE, ABSENCE OU DÉFAILLANCE DES BUTÉES...), UNE RAMPE...
- RENVERSEMENT DE LA CHARGE AU SOL OU SUR UN PIÉTON,
- CHUTE DE LA CHARGE LORS DE LA DÉPOSE (MAUVAIS POSITIONNEMENT SUR LES LISSES DU PALETTIER),
- RUINE DE TOUT OU PARTIE D'UN PALETTIER (SURCHARGE DE LISSE, DÉTÉRIORATION D'ÉCHELLE, SOULÈVEMENT DE LISSE DÙ À L'ABSENCE DE CLAVETTE...),
- HEURTS DE PERSONNES OU D'ENGINS,
- CHUTE DE PLAIN-PIED LORS DE LA TRANSLATION, NOTAMMENT EN CAS DE HEURT D'UN OBSTACLE EN RECLANT SUR UN SOL ENCOMBRÉ,
- CHUTE DE HAUTEUR DU CONDUCTEUR (QUAI, HAYON...),
- ÉCRASEMENT / COINCÈMENT D'UNE PARTIE DU CORPS (MAIN, PIED...) DU CONDUCTEUR ENTRE UN OBSTACLE ET LE CHÂSSIS, LE TIMON, LES ROUES... LORS DE MANŒUVRES SUR UN SITE EXIGU OU DANS DES PASSAGES TROP ÉTROITS,
- HEURT D'UN OBSTACLE EN HAUTEUR (POUTRE, LINTEAU, SPRINKLER, DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE...),
- RISQUES LIÉS AU MANQUE DE VISIBILITÉ (DÉFAUT D'ÉCLAIRAGE, CHARGE MASQUANT LA VISIBILITÉ...),
- RISQUES LIÉS À LA MISE EN ŒUVRE DES BATTERIES D'ACCUMULATEURS (BRÛLURES AU CONTACT DE L'ACIDE), MODALITÉ DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS COURANTES (CONNEXION / DÉCONNEXION, MANIPULATION, MISE EN CHARGE...),
- RISQUES LIÉS À L'UTILISATION DES ÉNERGIES MISES EN ŒUVRE (MÉCANIQUE, ÉLECTRIQUE, HYDRAULIQUE...),
- RISQUES DE TMS (LOMBALGIE...) LIÉS NOTAMMENT À L'ABSENCE DE MISE À HAUTEUR DES PALETES LORS DES MANUTENTIONS MANUELLES,
- RISQUE D'INCENDIE / EXPLOSION (EN PARTICULIER DE LA BATTERIE / DU CHARGEUR),

REPÉRAGE DE CES RISQUES POTENTIELS, SUR LE TRAJET À PARCOURIR ET LORS DES OPÉRATIONS À EFFECTUER, TRANSPORT ET ÉLEVATION DE PERSONNES : CONNAÎTRE LES INTERDICTIONS (ÉLEVATION SUR LES BRAS DE FOURCHE...), SAVOIR EXPLICITER ET JUSTIFIER LES APPLICATIONS AUTORISÉES.

VÉRIFICATIONS D'USAGE DES GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

JUSTIFICATION DE L'UTILITÉ DES VÉRIFICATIONS ET OPÉRATIONS DE MAINTENANCE DE PREMIER NIVEAU QUI INCOMBENT AU CONDUCTEUR, RÉALISATION PRATIQUE DE CES TÂCHES,

PRINCIPALES ANOMALIES CONCERNANT :

- LES CHÂÎNES ET MÉCANISMES DE LEVAGE,
- LE CIRCUIT HYDRAULIQUE,
- LES ORGANES DE FREINAGE ET DE DIRECTION,
- LES BANDAGES ET PNEUMATIQUES.

EXPLOITATION DES GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

IDENTIFICATION DES DIFFÉRENTS TYPES DE PALETES EXISTANTS EN FONCTION DE LEURS CARACTÉRISTIQUES, CONNAISSANCE DE LEURS LIMITES D'EMPLOI, FONCTIONNEMENT, RÔLE ET UTILITÉ DU DISPOSITIF AUTOMATIQUE DE MISE À NIVEAU DES BRAS DE FOURCHE, VÉRIFICATION DE L'ADÉQUATION DES PARAMÈTRES DE FONCTIONNEMENT AJUSTABLES (VITESSE MAXIMALE, RAMPES D'ACCÉLÉRATION ET DE FREINAGE...) AUX CONDITIONS D'UTILISATION, POSITIONNEMENT DU CONDUCTEUR PAR RAPPORT AU GERBEUR DANS LES DIFFÉRENTES SITUATIONS D'UTILISATION (TRANSLATION, PENTE, GERBAGE / DÉGERBAGE, SUR UN HAYON, DANS UN VÉHICULE...),

CONDUITE À TENIR EN CAS D'INCIDENT OU DE DÉFAILLANCE SUR LE GERBEUR (PANNE, INCENDIE...) OU LA CHARGE (RENVERSEMENT, ÉPANDAGE ACCIDENTEL DE MARCHANDISES...),

JUSTIFICATION DU PORT DES EPI EN FONCTION DES RISQUES LIÉS À L'OPÉRATION À RÉALISER,

CONSULTATION ET UTILISATION DE LA NOTICE D'INSTRUCTIONS DU CONSTRUCTEUR,

INTERPRÉTATION DES PICTOGRAMMES DE MANUTENTION SUR LES CHARGES, INTERPRÉTATION DES PICTOGRAMMES RELATIFS AUX RISQUES CHIMIQUES, BIOLOGIQUES ET BACTÉRIOLOGIQUES, INTERPRÉTATION DES PANNEAUX DE CIRCULATION,

PLAN DE CIRCULATION, CONSIGNES DE SÉCURITÉ, PROTOCOLE DE CHARGEMENT / DÉCHARGEMENT : EXPLOITATION DE CES DOCUMENTS, INTÉRÊT DE CES INFORMATIONS POUR LE CARISTE,

EFFETS DE LA CONDUITE SOUS L'EMPRISE DE SUBSTANCES PSYCHO-ACTIVES (DROGUES, ALCOOL ET MÉDICAMENTS),

RISQUES LIÉS À L'UTILISATION D'APPAREILS POUVANT GÉNÉRER UN DÉTOURNEMENT DE L'ATTENTION (TÉLÉPHONE MOBILE, DIFFUSEUR DE MUSIQUE...).



**INSTITUT
NICOLAS
BARRE**

FORMATION PRATIQUE

PRISE DE POSTE ET VÉRIFICATION

UTILISATION DES DOCUMENTS SUIVANTS :

NOTICE D'INSTRUCTIONS (RÈGLES D'UTILISATION, RESTRICTIONS D'EMPLOI...) ET RAPPORT DE VÉRIFICATION PÉRIODIQUE (VALIDITÉ, OBSERVATIONS, RESTRICTIONS D'USAGE, SIGNIFICATION DU MACARON APPOSÉ PAR L'ORGANISME...),

VÉRIFICATION VISUELLE DE L'ÉTAT DU GERBEUR (CHÂSSIS, ROUES, MÂT, CHARPENTE, JUPE, CAPOT DE BATTERIE...) AFIN DE DÉCELER LES ANOMALIES ET D'EN INFORMER SON RESPONSABLE HIÉRARCHIQUE,

VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT DU GERBEUR (TRANSLATION, DIRECTION, ÉLÉVATION...),

VÉRIFICATION DU BRANCHEMENT ET DE LA CHARGE DE LA BATTERIE D'ACCUMULATEURS,

VÉRIFICATION DU BON FONCTIONNEMENT DES ORGANES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ (SÉCURITÉS DE TIMON HAUTE / BASSE ET INVERSION DE SENS DE MARCHÉ, ARRÊT D'URGENCE, DISPOSITIF DE CONDAMNATION, FREINAGE, ÉCLAIRAGE, AVERTISSEUR SONORE, DISPOSITIFS DE SIGNALISATION SONORES OU LUMINEUX, PROTECTEURS...),

VÉRIFICATION DE L'ADÉQUATION DES PARAMÈTRES DE FONCTIONNEMENT DU CHARIOT (VITESSE MAXIMALE, RAMPES D'ACCÉLÉRATION ET DE FREINAGE...) AUX CONDITIONS D'UTILISATION,

VÉRIFICATION DE L'ADÉQUATION DU GERBEUR AUX OPÉRATIONS DE MANUTENTION À RÉALISER (CHARGE À MANUTENTIONNER, DISTANCE DE SON CENTRE DE GRAVITÉ, CAPACITÉ EFFECTIVE DU CHARIOT ET DE SON ÉQUIPEMENT DE PRÉHENSION DE CHARGES, HAUTEUR DE LEVAGE...)

CONDUITE ET MANOEUVRES

MANOEUVRER ET DIRIGER LE GERBEUR, EN MARCHÉ AVANT ET ARRIÈRE, EN LIGNE DROITE ET EN COURBE, À VIDE ET EN CHARGE...

- ADOPTER UNE POSITION LATÉRALE AU TIMON ADAPTÉE À LA MANOEUVRE EN COURS,
- REGARDER DANS LE SENS DE LA MARCHÉ POUR CONSERVER UNE BONNE VISION DU PARCOURS, Y COMPRIS AVEC UNE CHARGE LIMITANT LA VISIBILITÉ,
- REGARDER EN ARRIÈRE LORS DU RECUIL POUR S'ASSURER DE L'ABSENCE D'OBSTACLE AU SOL,
- VEILLER À LA STABILITÉ DE LA CHARGE,
- VEILLER À LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS ÉVENTUELS (CROISEMENTS D'ALLÉES, PORTES...),
- ORIENTER LE GERBEUR DANS LE SENS APPROPRIÉ ET ADAPTER SA VITESSE EN PENTE.

POUR CHAQUE MANUTENTION, CONTRÔLER AU MOYEN DE L'ABAQUE OU DU TABLEAU DES CHARGES QUE LA MANUTENTION EST POSSIBLE COMPTE TENU DE LA CAPACITÉ EFFECTIVE, DE LA HAUTEUR DE LEVAGE ET DE L'ÉQUIPEMENT PORTE-CHARGES DONT LE GERBEUR EST ÉQUIPÉ.

PRENDRE ET DÉPOSER UNE CHARGE AU SOL

- ÉVALUER LA POSITION DU CENTRE DE GRAVITÉ DE LA CHARGE,
- POSITIONNER LE GERBEUR POUR EFFECTUER LA PRISE,
- PRENDRE LA CHARGE DE MANIÈRE À EN ASSURER L'ÉQUILIBRE,
- S'ASSURER QUE LE LIEU DE DÉPOSE EST APPROPRIÉ,
- DÉPOSER LA PALETTE AVEC PRÉCISION À L'ENDROIT DÉTERMINÉ.

EFFECTUER LE GERBAGE ET LE DÉGERBAGE DE CHARGES EN PILE

- APPRÉCIER LE NOMBRE MAXIMAL DE NIVEAUX SUR LESQUELS LES CHARGES PEUVENT ÊTRE EMPILÉES SANS ÉCROULEMENT OU BASCULEMENT DE LA PILE,
- POSITIONNER LE GERBEUR FACE À LA PILE POUR EFFECTUER LA PRISE / LA DÉPOSE,
- PRENDRE / DÉPOSER UNE CHARGE SUR UNE PILE SANS EN COMPROMETTRE LA STABILITÉ.

EFFECTUER LE STOCKAGE / LE DÉSTOCKAGE À TOUTS LES NIVEAUX D'UN PALETTIER

- LOCALISER L'EMPLACEMENT DE STOCKAGE SELON DES INSTRUCTIONS REÇUES,
- APPRÉCIER LES RISQUES LIÉS AU STOCKAGE / DÉSTOCKAGE À CET EMBLACEMENT (EN PARTICULIER ÉTAT DES LISSES ET PRÉSENCE DES GOUPILLES ANTI-SOULÈVEMENT),
- VÉRIFIER LE BON ÉTAT DU SUPPORT DE CHARGE (PALETTE...) ET LA QUALITÉ DE SON CONDITIONNEMENT (STABILITÉ, BANDEROLAGE...),
- POSITIONNER LE GERBEUR FACE À L'EMPLACEMENT DE STOCKAGE,
- PRENDRE / DÉPOSER LA CHARGE DANS L'ALVÉOLE.

RÉALISER LE CHARGEMENT ET LE DÉCHARGEMENT D'UN VÉHICULE À QUAI PAR L'ARRIÈRE

- S'ASSURER QUE TOUTES LES CONDITIONS PERMETTANT LE CHARGEMENT / LE DÉCHARGEMENT SONT REMPLIES, NOTAMMENT IMMOBILISATION ET/OU CALAGE POUR INTERDIRE LE DÉPART INOPINÉ DU CAMION (PROTOCOLE DE SÉCURITÉ),
- VÉRIFIER QUE LE GERBEUR EST ADAPTÉ, COMPTE TENU DU GABARIT DU VÉHICULE, DE LA RÉSISTANCE DU PLANCHER, DE LA PRÉSENCE DES RAIDISSEURS LATÉRAUX...,
- METTRE EN OEUVRE LES DISPOSITIONS ET MOYENS PERMETTANT UN ACCÈS EN SÉCURITÉ À LA PLATE-FORME DU VÉHICULE (NIVELEUR CORRECTEMENT POSITIONNÉ, PONT DE LIAISON ADAPTÉ ET IMMOBILISÉ...),
- RECOURIR, LE CAS ÉCHÉANT, À UN SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE ADAPTÉ À L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE OU SUR LE GERBEUR,
- ADAPTER LA VITESSE ET LA TRAJECTOIRE DU GERBEUR À L'ENTRÉE, À LA SORTIE ET À L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE,
- PRENDRE / DÉPOSER LES CHARGES CONFORMÉMENT AU PLAN DE CHARGEMENT, EN OPTIMISANT LA RÉPARTITION DES CHARGES DANS LE VOLUME UTILE.

EFFECTUER LE CHARGEMENT ET LE DÉCHARGEMENT D'UN VÉHICULE AU MOYEN D'UN HAYON

- S'ASSURER QUE TOUTES LES CONDITIONS PERMETTANT LE CHARGEMENT / LE DÉCHARGEMENT SONT REMPLIES, NOTAMMENT IMMOBILISATION ET/OU CALAGE POUR INTERDIRE LE DÉPART INOPINÉ DU CAMION (PROTOCOLE DE SÉCURITÉ),
- S'ASSURER QUE LA CMU DU HAYON EST APPROPRIÉE AUX POIDS CUMULÉS DU GERBEUR ET DES CHARGES À MANUTENTIONNER, PUIS VÉRIFIER L'ÉTAT ET LE FONCTIONNEMENT DU HAYON (DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ, BUTÉES ESCAMOTABLES...) AINSI QUE LA PRÉSENCE DES DOCUMENTS REQUIS (RAPPORT DE VGP DU HAYON...)
- VÉRIFIER QUE LE GERBEUR EST ADAPTÉ, COMPTE TENU DU GABARIT DU VÉHICULE, DE LA RÉSISTANCE DU PLANCHER, DE LA PRÉSENCE DES RAIDISSEURS LATÉRAUX...
- METTRE EN PLACE UNE SIGNALISATION ADAPTÉE POUR PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS À LA CIRCULATION DES VÉHICULES ET PIÉTONS AU VOISINAGE DU HAYON,
- RECOURIR, LE CAS ÉCHÉANT, À UN SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE ADAPTÉ À L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE OU SUR LE GERBEUR,
- ADAPTER LA VITESSE ET LA TRAJECTOIRE DU GERBEUR À L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE,
- PRENDRE / DÉPOSER LES CHARGES CONFORMÉMENT AU PLAN DE CHARGEMENT, EN OPTIMISANT LA RÉPARTITION DES CHARGES DANS LE VOLUME UTILE.

MANUTENTIONNER UNE CHARGE LONGUE, UN CONTENEUR RIGIDE CONTENANT UN LIQUIDE ET UNE CHARGE DÉFORMABLE (SAC, BIG BAG...)

- POUR CHAQUE CAS, DÉFINIR UNE MÉTHODE DE PRISE ET DE MANUTENTION PERMETTANT D'ASSURER LA STABILITÉ DE LA CHARGE (FLEXIBILITÉ, GLISSEMENT...),
- PRÉVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LES DISPOSITIONS ET LES MOYENS ADAPTÉS.

ADAPTER SA VITESSE EN FONCTION DE LA CHARGE, DE LA NATURE DU SOL ET DU TRAJET À EFFECTUER, DANS LA ZONE D'ÉVOLUTION, IDENTIFIER LES SOURCES POTENTIELLES DE RISQUES LIÉS À LA CIRCULATION ET À LA STABILITÉ DE LA CHARGE OU DU CHARIOT, ET CHOISIR UN PARCOURS ADAPTÉ, STATIONNER ET ARRÊTER LE GERBEUR EN SÉCURITÉ.

FIN DE POSTE – OPÉRATIONS D'ENTRETIEN QUOTIDIEN – MAINTENANCE

EFFECTUER LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN JOURNALIER,

VÉRIFIER LES DIFFÉRENTS NIVEAUX ET IDENTIFIER LES MANQUES ÉVENTUELS, FAIRE L'APPOINT SI NÉCESSAIRE ET METTRE LE GERBEUR EN CHARGE, RENDRE COMPTE DES ANOMALIES ET DYSFONCTIONNEMENTS.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

TEST THÉORIQUE

QUESTIONNAIRE (VRAI/FAUX).

TEST(S) PRATIQUE(S)

QUESTIONNAIRE À CHOIX UNIQUE.

APPLICATION DE LA FORMATION PRATIQUE SUR DIFFÉRENTS PARCOURS,

UN TEST PRATIQUE PAR CATÉGORIE DEMANDÉE.

#EN CAS D'ÉCHEC AU(X) TEST(S) PRATIQUE(S), LE RÉSULTAT DU TEST THÉORIQUE A UNE VALIDITÉ DE 12 MOIS

#EN CAS D'ÉCHEC AU TEST THÉORIQUE, LE(S) RÉSULTAT(S) DU(DES) TEST(S) PRATIQUE(S) A(ONT) UNE VALIDITÉ DE 12 MOIS.

#SUITE À L'OBTENTION D'UNE CACES® D'UNE DES CATÉGORIES DE LA R485, LE TEST PRATIQUE DE L'AUTRE CATÉGORIE PEUT ÊTRE PASSÉ DANS LES 12 MOIS SUIVANT L'OBTENTION DU TEST THÉORIQUE.



**INSTITUT
NICOLAS
BARRÉ**

LIEU

SUR LE SITE DE L'INSTITUT NICOLAS BARRÉ
OU SUR LE SITE DE L'ENTREPRISE SOUS RÉSERVE
DE VALIDATION DU PLATEAU TECHNIQUE MIS
À DISPOSITION.

DURÉE

DE 14 HEURES À 28 HEURES EN FONCTION
DE L'EXPÉRIENCE DU STAGIAIRE ET DE LA
(DES) CATÉGORIE(S) SOUHAITÉE(S).
(LA DURÉE RETENUE SERA INDIQUÉE SUR LE DEVIS)
EXEMPLE : 1 STAGIAIRE EN FORMATION INITIALE POUR
LA CATÉGORIE 2 : 21 HEURES.

NOMBRE DE STAGIAIRES

GROUPE DE 12 STAGIAIRES MAXIMUM.

TARIF "CATALOGUE"

(NET DE TAXE, L'INSTITUT N'EST PAS ASSUJETTI À LA TVA)
LE TARIF EST FONCTION DE L'EXPÉRIENCE
DU STAGIAIRE ET DE LA (DES) CATÉGORIE(S)
SOUHAITÉE(S) (LE TARIF PROPOSÉ SERA INDIQUÉ SUR LE
DEVIS) EXEMPLE : 1 STAGIAIRE EN FORMATION INITIALE POUR LA
CATÉGORIE 2 : 455 € SUR LE SITE DE L'INSTITUT NICOLAS BARRÉ.

ACCESSIBILITÉ

LES LOCAUX DE L'INSTITUT SONT ACCESSIBLES
AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.
ADAPTATION PÉDAGOGIQUE POSSIBLE POUR
LES PERSONNES HANDICAPÉES, TUTORÉE PAR LE
RÉFÉRENT HANDICAP DE LA STRUCTURE JOI-
GNABLE VIA :
CONTACT.HANDICAP@NICOLASBARRE.FR

CONTACTS

LE SERVICE FORMATION CONTINUE PROPOSE UN
ACCUEIL PHYSIQUE, TÉLÉPHONIQUE ET PAR MAIL :
- DU LUNDI AU VENDREDI
- DE 8H30 À 17H

CETTE FORMATION VOUS INTÉRESSE ?

CONTACTEZ-NOUS AU
03 20 77 06 07 OU VIA
INSTITUT@NICOLASBARRE.FR

RÉSULTATS CACES® 2024/2025

336

STAGIAIRES FORMÉS

93%

DE STAGIAIRES SATISFAITS

94%

DE VALIDATION*

*TOTALE OU PARTIELLE



**INSTITUT
NICOLAS
BARRÉ**